

Le Bagotier



Journal de Sainte-Hélène-de-Bagot

MAI 2026

À LA UNE

INAUGURATION DU PARC DE LA GARE

791, rue Principale

Vendredi 5 juin 2026 dès 15 h

Plusieurs activités pour tous les âges.

DÉTAILS PAGE 4



Samedi

27 juin 2026

Sainte-Hélène-de-Bagot

célèbre la fête nationale du Québec!

DÉTAILS PAGE 22



- 3 MOT DU MAIRE
- 3 TAXES 2026
- 5 RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL
- 7 AVIS PUBLICS
- 10 RAPPORT DU MAIRE
- 16 BIENVENUE FRANCE
- OFFRE D'EMPLOI –
- 17 JOURNALIER AUX TRAVAUX PUBLICS
- 18 COMMANDITAIRES FEUX D'ARTIFICE
- COMITÉ DES LOISIRS –
- 23 NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- 23 COURS DE TENNIS 6 À 12 ANS
- 24 PROLONGATION INSCRIPTION – CAMP DE JOUR
- 24 PARCOURS DES TROUVAILLES ET RENDEZ-VOUS GLACÉS
- 25 LA POPOTE ROULANTE

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ

MERCREDI 24 JUIN 2026

FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

JEUDI 2 JUILLET 2026

FÊTE DU CANADA

Restez informés via www.sainte-helenedebagot.com



Municipalité de Sainte-Hélène de Bagot



Loisirs Sainte-Hélène

La Municipalité VOUS INFORME

CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE



RÉJEAN RAJOTTE
450 791-2297

CONSEILLÈRE 1



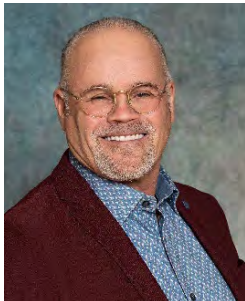
HÉLÈNE DUFAULT
450 888-0024

CONSEILLER 2



MARTIN DOUCET
450 502-0457

CONSEILLER 3



ROBERT CHEVRIER
450 502-4411

CONSEILLER 4



PIERRE PARÉ
450 278-2327

CONSEILLER 5



MICHEL DAIGLE
450 230-2230

CONSEILLER 6



DANIEL PLANTE
819 388-0036

MUNICIPALITÉ

421, 4^e Avenue
450 791-2455

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Micheline Martel, directrice générale
Poste 2240 – dg@sainte-helene-de-bagot.com

Lucie Chevrier, directrice générale adjointe
Poste 2250 – dga@sainte-helene-de-bagot.com

France Beauregard, adjointe à la comptabilité
Poste 2235 – adm@sainte-helene-de-bagot.com

Brigitte Gendron, technicienne administrative
Poste 2340 – info@sainte-helene-de-bagot.com

Martine Lupien, adjointe administrative
Poste 0 – mun@sainte-helene-de-bagot.com

Olivia Bourque, coordonnatrice en loisirs
Poste 2310 – loisir@sainte-helene-de-bagot.com

Charles Gaucher, directeur des travaux publics
Poste 2260 – travauxpublics@sainte-helene-de-bagot.com

Francis Rajotte, directeur du service incendie
incendie@sainte-helene-de-bagot.com

Raymond Lessard, inspecteur municipal en bâtiment
Poste 2230 – inspecteur@sainte-helene-de-bagot.com

Horaire : Mardi, mercredi et jeudi, sur rendez-vous

Centre communautaire : 421, 4^e Avenue

Chalet des loisirs : 400, 2^e Rue

Bibliothèque : 670, rue Principale, entrée par la 6^e Avenue



EN CAS D'URGENCE

EN DEHORS DES HEURES OUVRABLES

EXEMPLES D'UNE URGENCE :



Fuite d'eau



Problème d'égout



Problème de circulation

CONTACTEZ LES TRAVAUX PUBLICS AU

450 250-2481



Mot du maire
Réjean Rajotte

Chers citoyennes et citoyens,

Je voudrais vraiment remercier toutes les personnes ayant contribué au succès de la journée des Matinées gourmandes tenue à Sainte-Hélène-de-Bagot, le 9 mai dernier, soit tous les producteurs présents, les personnes qui ont tenu des kiosques pour les activités connexes et tous les citoyens et les visiteurs qui se sont déplacés, dans le cadre de cette activité. Nous avons eu une belle journée, avec une multitude de gens de bonne humeur et même le soleil était au rendez-vous!

Le rapport du maire 2025 est prêt à être consulté. Comme chaque année, il est publié dans Le Bagotier et demeure toujours accessible sur le site Internet. Vous y trouverez un résumé de quelques réalisations accomplies durant l'année 2025, ainsi qu'une synthèse des données financières. Je vous invite à en prendre connaissance. Le conseil municipal est très fier d'avoir réussi encore cette année à maintenir la taxation sans augmentation sur la taxe de base et sur la très grande majorité des services. Détails à la page 10.

Comme vous l'avez sûrement remarqué, le temps des semences est arrivé et je vous demande de cultiver votre patience et votre prudence, car les machineries agricoles vont être très présentes sur nos chemins dans les prochaines semaines.

Petit rappel très important, n'oubliez surtout pas de mettre à votre agenda la date du 5 juin 2026. Ce sera l'inauguration du parc de la Gare, de 15 h à 19 h, accompagnée de beaucoup d'activités. Votre présence sera notre succès. Détails à la page 4.

Comme le temps passe vite! Nous voyons déjà à l'horizon la Fête nationale qui arrive à grands pas. Avez-vous réservé votre 27 juin 2026 où nous fêterons tous ensemble et nous aurons droit à de beaux feux d'artifice? Venez en grand nombre célébrer la fête des Québécois. Voir les détails de cette belle journée en page 22.

En terminant, je tenais à souligner l'arrivée de notre nouvelle employée, madame France Beauregard, adjointe à la comptabilité, qui s'est jointe à notre équipe le 27 avril dernier. Bienvenue à Sainte-Hélène!

Que dire de plus motivant pour conclure que « Bon été à vous tous! ».

TAXES MUNICIPALES

Date d'échéance : 3^e versement – 25 juin 2026

La Municipalité vous rappelle que le 3^e versement vient à échéance le 25 juin 2026. Si vous avez un solde impayé, téléphonez au bureau municipal au 450 791-2455, poste 0 afin de connaître le montant exact à payer, incluant les intérêts.



Prochaine séance du conseil
2 juin 2026
au bureau municipal
421, 4^e Avenue
à 19 h 30

BUREAU FERMÉ

Le bureau sera fermé le **mercredi 24 juin 2026** et le **jeudi 2 juillet 2026**.

Le conseil municipal et les employés vous souhaitent une bonne Fête nationale et une bonne Fête du Canada.

AVIS PUBLICS



Pour consulter les avis publics :

- * 421, 4^e Avenue (bureau municipal)
- * 400, 2^e Rue (chalet des loisirs)
- * www.sainte-helenedebagot.com (onglet Avis publics)



INAUGURATION DU PARC DE LA GARE

Invitation à tous

Le 5 juin 2026 de 15 h 00 à 19 h 00

Entrée : 791, Principale ou par la piste cyclable par la rue Paul-Lussier, stationnement sur rue ou au centre du village. Navette disponible au presbytère.

En cas de pluie, rendez-vous au chalet des loisirs au 400, 2^e Rue

Attention : Des photos seront prises sur place par la Municipalité

Activités sur place pour l'occasion

- Discours d'inauguration
- Kiosque du CN
- Kiosque de la Municipalité et biblio
- Kiosque Desjardins, fontaine d'eau, don de gourde aux premiers arrivants
- Vélo smoothies avec Jeunes en santé
- Camion de pompiers
- Kiosque CIPE et CCCPEM atelier de jardinage
- Camion Shack à patates (\$)
- Kiosque de jeux fête foraine
- Mascotte et maquilleuse
- Prix de présence



Merci à nos partenaires financiers pour la construction du parc



Programmes
FDR et PAFE



Don en argent



Don en argent, en artéfacts et
panneau de sensibilisation

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot tenue le mardi 5 mai 2026 - Résumé de certains sujets.

ORDRE DU JOUR

1	OUVERTURE DE LA SÉANCE
1.1	Constatation du quorum et déclaration d'ouverture de la séance;
1.2	Période de questions;
2	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
2.1	Ordre du jour – Adoption;
2.2	Procès-verbaux – Adoption;
2.3	Comptes payés et à payer – Adoption;
2.4	États comparatifs – Dépôt;
2.5	États financiers consolidés et rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2025 – Prendre acte;
2.6	Rapport du maire 2025 – Faits saillants – Prendre acte;
2.7	Desjardins – Carte de crédit de la direction générale – Augmentation du seuil aux fins de fonctionnement – Autorisation;
3	SÉCURITÉ PUBLIQUE, INCENDIE ET CIVILE
3.1	Incendie – Demandes mensuelles – Approbation;
3.2	Incendie – Rapport mensuel – Prendre acte;
3.3	Règlement numéro 649-2026 relatif à la prévention incendie – Adoption;
4	TRANSPORT
5	HYGIÈNE DU MILIEU
5.1	Rapport résumé du représentant de la Municipalité à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (RIAM);
6	SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
6.1	Presbytère – Garderie en communauté – Demande d'amélioration locative – Approbation;
6.2	Parcours formation – Demande d'appui dans le cadre d'une demande d'aide financière dans le programme Fonds région ruralité (FRR) de la MRC des Maskoutains – Appui;
7	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
7.1	Programme de supplément au loyer (PSL) – Demande citoyenne – Refus;
7.2	Règlement de zonage – Demande de modification réglementaire pour l'installation de panneaux solaires résidentielle – Approbation;
7.3	Règlement numéro 648-2026 modifiant le Règlement de zonage afin d'autoriser les projets intégrés dans les zones 106 et 205-P, et les habitations multifamiliales isolées de quatre (4) logements dans la zone 102-P – Second projet – Adoption;

7.4	Règlement numéro 650-2026 modifiant le Règlement de zonage afin de prévoir des dispositions particulières pour les zones 118, 210, 401 et 402 – Avis de motion;
7.5	Règlement numéro 650-2026 modifiant le Règlement de zonage afin de prévoir des dispositions particulières pour les zones 118, 210, 401 et 402 – Premier projet de Règlement – Adoption;
7.6	PIIA – Demande lot numéro 6 543 170 – 670, rue Principale – Approbation;
7.7	PIIA – Demande lot numéro 3 593 056 – 426, 4 ^e Avenue – Approbation;
7.8	Demande d'amendement au projet de Loi numéro 22 afin d'abroger l'article 245.1 de <i>la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme</i> – Appui;
7.9	FQM – Services professionnels en urbanisme – Renouvellement de la banque d'heures – Approbation;
7.10	Le Quartier Ramsay – Noms des nouvelles rues – Demande à la Commission de la toponymie du Québec – Approbation;
7.11	Demande à la CPTAQ pour l'ajout d'un usage en zone agricole 512 – 695, 4 ^e Avenue – Lot numéro 1 956 875 – Appui;
8	TRAVAUX PUBLICS
8.1	Bureau municipal – Construction d'une garde-robe dans le corridor de réception – Approbation;
8.2	Bureau municipal – Couvre-plancher salle du conseil – Approbation;
8.3	Formation DTP – Gestionnaires en entretien et travaux publics – Ratification;
9	LOISIRS ET CULTURE
9.1	Presbytère – Installation des poutres et des bases de galeries – Contrat – Approbation;
9.2	Presbytère – Travaux en urgence de conduites d'égout dans le bâtiment – Autorisation;
9.3	FADOQ de Sainte-Hélène – Retrait de la demande d'installation d'un gazebo – Demande d'installation de bases de ciment pour tables à pique-nique au parc Réal Godin – Autorisation;
9.4	FADOQ de Sainte-Hélène – Parc Réal-Godin – Projet de jeu de palet (Shuffleboard) – Approbation;
10	AFFAIRES DIVERSES
11	PÉRIODE DE QUESTIONS
12	CLÔTURE DE LA SÉANCE

2.5 États financiers consolidés et rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2025 – Prendre acte

Suite à la présentation détaillée par les vérificateurs de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, le conseil a pris acte des états financiers audités, pour l'exercice financier 2025.

2.6 Rapport du maire 2025 – Faits saillants – Prendre acte

Le conseil a pris acte du rapport du maire sur la synthèse de la présentation des faits saillants du rapport de l'auditeur indépendant pour l'année financière 2025, tel qu'exigé à l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*.

Résumé du procès-verbal

5 MAI 2026

3.1 Incendie – Demandes mensuelles – Approbation

Le conseil a approuvé les dépenses du Service incendie, soit l'achat de 16 couvre-tout au montant de 975 \$ et le matériel pour la construction d'une cabane de simulation au montant de 500 \$, le tout avant les taxes applicables, pour le programme des petits pompiers. Ces achats ont été possibles grâce à une aide financière reçue de Desjardins.

3.3 Règlement numéro 649-2026 relatif à la prévention incendie – Adoption

Le conseil a adopté le Règlement numéro 649-2026 relatif à la prévention incendie. Ce Règlement visait à mettre à jour l'aspect des fausses alarmes et la pyrotechnie. Le Règlement numéro 649-2026 est disponible sur le site Internet.

6.1 Presbytère – Garderie en communauté – Demande d'amélioration locative – Approbation

Suite à une demande de la garderie en communauté au presbytère, le conseil a approuvé des améliorations locatives par l'aménagement du terrain derrière le presbytère, en y installant notamment du sable et du paillis dans la zone de jeux des tout-petits, le tout pour un montant maximum de 650 \$.

7.1 Programme de supplément au loyer (PSL) – Demande citoyenne – Refus

Suite à une demande citoyenne qui consiste à demander que la Municipalité participe à l'entente pour offrir à Sainte-Hélène-de-Bagot le Programme de supplément au loyer (PSL), le conseil a fait l'évaluation des engagements, des obligations et des coûts, en plus d'être déjà partenaire financier pour l'entretien et l'opération du HLM sur son territoire. À la lumière de ces informations, le conseil a refusé de participer à l'entente tripartite dans le cadre du PSL avec la SHQ et l'OHMA.

7.2 Règlement de zonage – Demande de modification règlementaire pour l'installation de panneaux solaires – Approbation

Le conseil a autorisé l'inspecteur en bâtiment à délivrer des permis pour l'installation de panneaux solaires sur tous les versants d'un bâtiment principal, et ce, conditionnellement à ce que l'installation solaire soit de couleur uniforme et de disposition uniforme sur un même bâtiment principal. Il a aussi autorisé une modification règlementaire concernant les versants du toit de bâtiments principaux à l'égard de l'installation des panneaux solaires, lors d'une prochaine modification du Règlement de zonage aux mêmes conditions énoncées.

7.3 Règlement numéro 648-2026 modifiant le Règlement de zonage afin d'autoriser les projets intégrés dans les zones 106 et 205-P, et les habitations multifamiliales isolées de quatre (4) logements dans la zone 102-P – Second projet – Adoption

Le conseil a adopté le second projet de Règlement numéro 648-2026 modifiant le Règlement de zonage afin d'autoriser les projets intégrés dans les zones 106 et 205-P, et les habitations multifamiliales isolées de quatre (4) logements dans la zone 102-P. Également, le conseil a autorisé que ce Règlement soit soumis à la procédure de demande de participation à un référendum, conformément à la Loi. Le second projet du Règlement numéro 648-2026 est disponible sur le site Internet.

7.4 Règlement numéro 650-2026 modifiant le Règlement de zonage afin de prévoir des dispositions particulières pour les zones 118, 210, 401 et 402 – Avis de motion

et

7.5 Règlement numéro 650-2026 modifiant le Règlement de zonage afin de prévoir des dispositions particulières pour les zones 118, 210, 401 et 402 – Premier projet de Règlement – Adoption

Avis de motion est donné et le conseil a adopté le premier projet du Règlement numéro 650-2026 modifiant le Règlement de zonage afin de prévoir des dispositions particulières pour les zones 118, 210, 401 et 402. Il a également autorisé la tenue d'une assemblée de consultation publique, le 2 juin 2026, à 19 h 15. Le premier projet de Règlement numéro 650-2026 est disponible sur le site Internet.

7.6 PIIA – Demande lot numéro 6 543 170 – 670, rue Principale – Approbation

Le conseil a accordé le permis de rénovation, afin de permettre les travaux proposés dans le document déposé par madame Micheline Martel, pour le bâtiment principal situé sur le lot numéro 6 543 170, soit au presbytère.

7.7 PIIA – Demande lot numéro 3 593 056 – 426, 4^e Avenue – Approbation

Le conseil a accordé le permis de rénovation, afin de permettre les travaux proposés dans le document déposé par madame Francine Sabourin, pour le bâtiment principal situé sur le lot numéro 3 593 056.

7.9 FQM – Services professionnels en urbanisme – Renouvellement de la banque d'heures – Approbation

Le conseil a approuvé le rehaussement de la banque d'heures de la Municipalité, à raison de 40 heures supplémentaires, en lien avec notre contrat d'accompagnement général en urbanisme avec la FQM pour le soutien ponctuel à l'application des règlements, la rédaction et les modifications règlementaires.

7.10 Le Quartier Ramsay – Noms des nouvelles rues – Demande à la Commission de la toponymie du Québec – Approbation

Le conseil a approuvé les noms de rues suivants pour qu'ils soient déposés par le promoteur du Quartier Ramsay, pour approbation par la Commission de toponymie du Québec, soit la rue Ramsay, la rue Chauveau et la rue Marie-Andrée Petit.

7.11 Demande à la CPTAQ pour l'ajout d'un usage en zone agricole 512 – 695, 4^e Avenue – Lot numéro 1 956 875 – Appui

Le conseil appuie une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ, pour que l'usage actuel bénéficie d'un droit acquis en vertu du Règlement de zonage de la Municipalité et en considérant que l'ajout de « vente de véhicules usagés » n'aura aucune incidence sur les activités agricoles environnantes, et ce, pour le lot numéro 1 956 875, dans la zone 512.

9.1 Presbytère – Installation des poutres et des bases de galeries – Contrat – Approbation

Le conseil a octroyé à l'entreprise Construction P. Roy inc. un contrat d'installation de deux (2) poutres et le retrait de dix (10) bases et dix (10) socles et la réinstallation des nouveaux au presbytère, au montant de 3 680 \$ avant les taxes applicables, et ce après avoir demandé des prix auprès de deux fournisseurs.

9.2 Presbytère – Travaux en urgence de conduites d'égout dans le bâtiment – Autorisation

Le conseil a autorisé des travaux d'urgence pour les conduites d'égouts au presbytère, par un mandat pour la réalisation des travaux à l'entreprise FDF Plomberie et Services inc., au montant de 11 275 \$ avant les taxes applicables. Puisque ces travaux n'étaient pas prévus au budget, le conseil affecte les sommes nécessaires pour couvrir la dépense réelle taxes nette à partir du surplus général non affecté.

9.3 FADOQ de Sainte-Hélène – Retrait de la demande d'installation d'un gazebo – Demande d'installation de bases de ciment pour tables à pique-nique au parc Réal-Godin – Autorisation

Le conseil a pris acte de l'annulation du projet d'installation d'un gazebo. Le conseil permet à la FADOQ l'installation d'un maximum de trois (3) tables de pique-nique accessibles pour les aînés au parc Réal-Godin, aux frais de la FADOQ pour la fourniture des bases des tables et des madriers et aux frais de la Municipalité pour l'installation, la peinture et l'entretien futur. Le conseil a aussi permis à la FADOQ l'installation des tables de pique-nique accessibles restantes au parc des loisirs aux mêmes conditions.

9.4 FADOQ de Sainte-Hélène – Parc des loisirs – Projet de jeu de palet (Shuffleboard) – Approbation

Suite à une demande de la FADOQ, le conseil a approuvé le projet d'installation d'un jeu de palet (Shuffleboard) pour être implanté au parc des loisirs, sous réserve d'acceptation de la demande d'aide financière faite auprès de Desjardins. Le conseil a approuvé une affectation au Fonds de réserve pour parcs et terrains de jeux au budget courant, du montant manquant entre la dépense réelle et l'aide financière qui sera accordée.

L'entièreté des procès-verbaux se trouve sur notre site Internet. Prendre note que le livre officiel des procès-verbaux, se trouvant au bureau municipal, a préséance sur toute autre version.



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT

AVIS PUBLIC

Règlement numéro 649-2026 relatif à la prévention incendie

Par la présente est donné par la soussignée que lors d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, tenue le 5 mai 2026, le conseil municipal a adopté le Règlement numéro 649-2026 relatif à la prévention incendie de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit Règlement au bureau municipal au 421, 4^e Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot aux heures régulières d'ouverture, ainsi que sur le site Internet de la Municipalité.

Le présent Règlement entre en vigueur, tel que prévu par la Loi.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 6 mai 2026.



Micheline Martel, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT

**AVIS PUBLIC DE CONSULTATION
(Article 126 LAU)**

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 650-2026 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN DE PRÉVOIR DES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES POUR LES ZONES 118, 210, 401 ET 402

AVIS est donné que lors d'une séance tenue le 5 mai 2026, le conseil municipal a adopté le premier projet de Règlement numéro 650-2026 ayant pour objet de modifier le Règlement de zonage numéro 307-2006, afin de prévoir les modifications suivantes :

- Dans la zone 118 en bordure de la rue Alfred-Bédard et de la rue Lemay : permettre la construction, sous forme de projets intégrés, d'habitations multilogement; autoriser les habitations en rangées; autoriser les habitations multifamiliales isolées; augmenter la densité à un (1) logement par 135 m²; et fixer la hauteur maximale des habitations multifamiliales à quatre (4) étages;
- Dans la zone 118 en bordure de la rue Alfred-Bédard et de la rue Lemay : autoriser l'aménagement d'entrées charretières contiguës sur deux lots distincts lorsque ceux-ci font l'objet d'une servitude perpétuelle notariée;
- Dans la zone 210 en bordure de la rue Alfred-Bédard, établir une hauteur minimale de huit (8) mètres;
- Dans les zones 401 et 402 en bordure de la rue Paul-Lussier, modifier la marge de recul avant à 9,1 mètres;
- Dans toutes les grilles des usages et des normes annexées au Règlement de zonage, modifier les références aux articles applicables aux marges de recul avant minimales.

Ce Règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 2 juin 2026, à compter de 19 h 15, au bureau municipal, au 421, 4^e Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot.

L'objet de cette assemblée est de donner des explications sur les modifications qui seront apportées par ce projet de Règlement. Au cours de cette assemblée, ce projet de Règlement sera expliqué et les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer seront entendus.

Ce Règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 421, 4^e Avenue à Sainte-Hélène-de-Bagot, durant les heures régulières d'ouverture où toute personne intéressée peut en prendre connaissance et il est également disponible sur le site Internet de la Municipalité en tout temps.

DONNÉ à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 6 mai 2026.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Martel', is written over a light blue circular stamp.

Micheline Martel, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière



Mercredi : 19 h à 21 h
Samedi : 9 h 30 à 11 h 30

670, rue Principale (entrée sur la 6^e Avenue)
450 791-2455, poste 2300

Abonnez-vous !



Bénévoles recherchés à la Biblio !

Vous avez un peu de temps et l'envie de vous impliquer dans votre communauté ? Venez faire partie de notre belle équipe de bénévoles

- Accueil des usagers
- Aide au classement des livres
- Participation à des activités

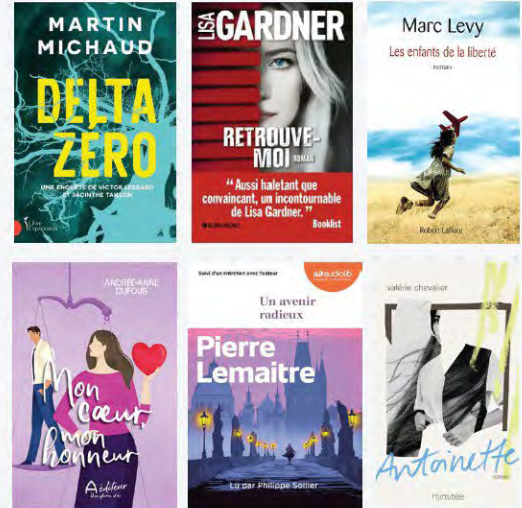
Aucune expérience requise, seulement le goût de s'impliquer et de partager le plaisir de la lecture

Intéressé(e) ?

Communiquez avec nous au 450 791-2455, poste 2300 ou passez nous voir à la bibliothèque !

Ensemble, faisons vivre notre biblio !

NOUVEAUTÉS



MATINÉES GOURMANDES

Merci à tous les visiteurs venus faire des provisions et profiter des activités lors des Matinées gourmandes à Sainte-Hélène le 9 mai dernier.

Prochain rendez-vous : Samedi 6 juin, de 9 h à 13 h, au Jardin Daniel. A. Séguin de Saint-Hyacinthe.



CALENDRIER DES COLLECTES 2026



Récupération



Déchets



Matières organiques



Gros rebuts



Résidus domestiques dangereux

MAI							JUIN						JUILLET							
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
					1	2	1	2	3	4	5	6								
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25
24	25	26	27	28	29	30	28	29	30	31				26	27	28	29	30	31	



RÉGIE INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains

Téléphone : 450 774-2350

Courriel : regie@riam.quebec



RAPPORT DU MAIRE

Synthèse de la présentation des faits saillants du rapport de l'auditeur indépendant pour l'année financière 2025

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Tel qu'exigé à l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, chaque année, le maire doit faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année précédente.

Au cours de l'année 2025, nous avons réalisé plusieurs projets et nous avons assuré l'offre de service sur notre territoire. Nous avons poursuivi nos collaborations avec les organismes et partenaires du milieu. La Municipalité continue de travailler au développement du territoire, tout en s'assurant de ne pas être vulnérable aux différents aspects que cela implique lors de projets divers, notamment sur les questions d'eau potable et des eaux usées. Ces enjeux sont très importants pour la stabilité en desserte. Il est donc essentiel pour le conseil de poursuivre la recherche en eau et par la suite, ajuster l'usine d'épuration en conséquence pour permettre d'autoriser de nouveaux développements et d'équilibrer l'enveloppe fiscale.

Le conseil municipal a réussi encore cette année à maintenir la taxation sans augmentation sur la taxe de base et sur la très grande majorité des services, et ce, malgré la mise à jour du nouveau rôle d'évaluation foncière et les obligations de contributions hors de notre contrôle, telles que la MRC des Maskoutains, la RIAM et la Sûreté du Québec. Il est important de noter que nous devons maintenir une qualité sur nos infrastructures, telles que nos usines de traitement en eau potable et pour les eaux usées, nos bâtiments et nos routes. Il y a inévitablement des augmentations hors de notre contrôle à tenir en compte dues à l'inflation sur une grande quantité de produits et de services que nous utilisons.

Cette année, nous avons eu la tenue des élections, ce qui a requis beaucoup de temps à l'interne par notre personnel, et à la suite de cet événement, l'équipe en place a été réélue pour accomplir un deuxième mandat ensemble.

En 2025, le conseil a poursuivi dans sa vision de faire des choix réfléchis pour assurer un avenir prospère et harmonieux à ses citoyens, dans un environnement sain et permettant son épanouissement. Également, il veille à améliorer les performances et à réduire les frais internes, de sous-traitance et de contrats externes.

Le conseil s'est affairé à travailler en équipe pour le bien de la Municipalité et de la population, toujours avec l'intention d'assurer une saine gestion et établir une cohérence dans toutes les décisions, les réalisations et le rôle de chacun, en étroite collaboration avec la direction générale et toute l'équipe municipale.



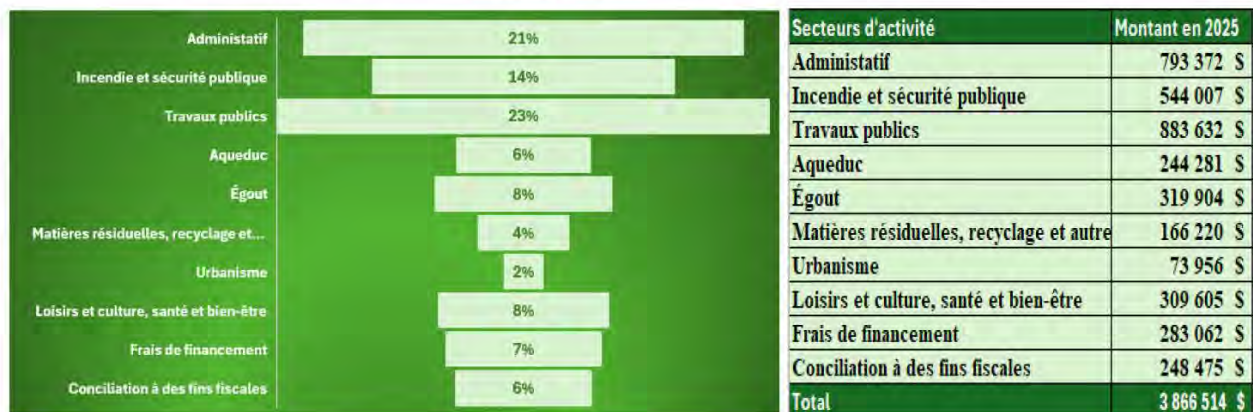
Je voudrais adresser des remerciements tout spéciaux à mes collègues du conseil, madame Hélène Dufault et messieurs Martin Doucet, Pierre Paré, Robert Chevrier, Michel Daigle et Daniel Plante.

Les grandes lignes du rapport financier 2025 :

Revenus	5 048 085 \$
Charges	3 618 039 \$
Excédent de l'exercice financier 2025, après affectation	524 493 \$
Excédent accumulé au 31 décembre 2025	1 913 009 \$
Investissements 2025	573 661 \$
Dette à long terme au 31 décembre 2025	8 176 727 \$

Le surplus général de l'année courante de 2025 est de 524 493 \$, incluant la portion du surplus de l'aqueduc et du surplus à l'égout qui devront être calculés et répartis entre les secteurs. Les sommes perçues pour des projets particuliers à réaliser cette année ont été affectées pour ne pas être perçues aux taxes en 2026.

À titre indicatif pour l'année 2025, voici un graphique représentant les dépenses de la Municipalité :



Le rapport de l'auditeur indique que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot au 31 décembre 2025. Il indique les résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets, de sa dette nette et de ses flux de trésorerie consolidés pour cet exercice, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Par ailleurs, tel que mentionné à l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, voici le détail de la rémunération versée pour l'année 2025 :

Rémunération annuelle du maire	16 168 \$
Allocation de dépenses du maire	8 084 \$
Rémunération annuelle des six conseillers	32 736 \$
Allocation de dépenses des six conseillers	16 368 \$
Rémunération annuelle du maire à la MRC	7 516 \$
Allocation de dépenses du maire à la MRC	3 759 \$
Rémunération annuelle du délégué à la Régie	823 \$
Allocation de dépenses du délégué à la Régie	411 \$

La Municipalité

VOUS INFORME

Quelques réalisations de 2025 :

Plusieurs accomplissements ont eu lieu encore cette année et nous en sommes très fiers. C'est motivant de voir les réalisations qui ont été faites et celles qui sont en cours. Sainte-Hélène-de-Bagot est une municipalité pleine de potentiel et c'est un plaisir et une fierté de pouvoir développer des services et des projets pour le bien-être de tous, que ce soit au niveau des loisirs, des services essentiels et de la sécurité des citoyens, ainsi que de pouvoir offrir des infrastructures de qualité. Nous avons aussi le bonheur de pouvoir collaborer et participer aux actions du milieu avec les différents collaborateurs et la population.

Plusieurs ne sont pas sur les photos, mais beaucoup de gens de notre communauté se sont impliqués à différents aspects pour permettre à notre village d'en offrir plus à la population. Une des forces importantes à Sainte-Hélène, c'est le sentiment d'appartenance des citoyens qui s'impliquent pour rendre la vie meilleure.

Au nom de la Municipalité et de la population, je tiens à exprimer notre reconnaissance aux bénévoles qui se sont impliqués en 2025.



Photos de la soirée reconnaissance des bénévoles



Je tiens également à souligner l'apport des bénévoles pour l'entretien de la patinoire, ce qui a donné un très grand coup de main à notre service des travaux publics.

Également, en plus des services réguliers offerts à la bibliothèque par les bénévoles, nous tenons à dire un merci particulier aux bénévoles de la bibliothèque qui ont mis en place des activités de bricolage pour les petits, une initiative qui a charmé les familles.



Résumé de quelques dossiers de 2025 :

Je vous présente quelques dossiers sur lesquels nous avons travaillé ou collaboré cette année. Je vous rappelle que vous pouvez suivre tout ce qui se passe dans la Municipalité à partir des multiples informations sur le site Internet, que ce soit les procès-verbaux, les règlements et les avis publics et toutes les informations nécessaires au niveau municipal. Vous avez aussi la possibilité de suivre les actualités et nouvelles à la lecture du Bagotier ou par l'infolettre et le Facebook municipal. Voici quelques exemples des réalisations de l'année 2025 :

Eaux :

- Pendant l'année 2025, il y a eu la poursuite des correctifs et ajustements des travaux de construction de la nouvelle station d'épuration, qui a été terminée à la fin de l'année 2024. Je rappelle que la Municipalité a reçu des subventions pour cette construction et que le solde à payer est assumé par Règlement d'emprunt.

- La Municipalité a fait l'acquisition d'un terrain avec un lac en 2024.

En 2025, nous avons préparé les démarches de recherche en eau, fait une demande d'aide financière, ainsi que donné un mandat à un hydrogéologue et préparé le devis pour l'appel d'offres pour un puisatier. C'est en 2026 que nous serons enfin dans l'action pour la recherche en eau potable.



- Nous avons adopté le Plan de gestion des actifs en eaux (PGA-Eau), assisté d'un ingénieur. Ce plan, qui sera mis en place par notre personnel, nous permettra de mieux protéger nos infrastructures pour l'eau potable, pour les eaux usées, ainsi que pour le réseau pluvial. La Municipalité a bénéficié d'une subvention pour ce projet.

Voirie :

- La Municipalité a effectué des travaux d'asphaltage dans différents chemins municipaux en rapiéçage, comme chaque année. Elle a également effectué une grande partie de resurfaçage du 2^e Rang, ainsi que le changement d'un ponceau sur ce même Rang. La Municipalité a réalisé des travaux majeurs sur le rang Saint-Augustin par le changement de deux ponceaux et le retrait d'un autre en plus des travaux de resurfaçage sur cette partie. Des travaux importants ont également été faits sur la rue Couture, dont le planage, le pavage, le changement des têtes de regards pluviaux, ainsi que l'ajout d'une partie de trottoir.

La Municipalité a reçu une partie de financement par le biais de différentes sources d'aide financière, dont le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) entretien et aussi accélération et le Programme PPA-CE du ministère des Transports du Québec (MTQ), ainsi que la TECQ.

Incendie :

- La Municipalité a autorisé la poursuite du programme des petits pompiers. Les pompiers donnent du temps bénévolement pour ce programme, qui permet à des jeunes de 6^e année de se familiariser avec plusieurs concepts de protection contre l'incendie et pour la protection des personnes et des biens.
- La Municipalité a aussi travaillé à la mise en place d'ententes sur divers aspects en incendie, tels que pour des services spécialisés, formations avec d'autres municipalités ainsi que voir à bonifier les ententes d'entraide. De plus, après avoir fait l'acquisition de pinces de désincarcération en 2024, certains membres du service incendie ont reçu la formation pour pouvoir exercer ce service.



La Municipalité

VOUS INFORME

Vie sociale, loisirs et culture :

- En 2025, nous avons poursuivi la construction du parc de la Gare, par la phase finale soit par l'installation des modules de jeux et l'aménagement de l'entrée du parc par un petit quai de gare, par la rue Principale. Nous avons aussi installé des artéfacts donnés par le CN, soit deux signaux et un aiguilleur. La Municipalité a réussi à obtenir plusieurs aides financières dans le cadre de ce projet, deux FDR de 20 000 \$ chacun, un PAFE de 18 848 \$, un don du CN de 16 500 \$ et deux dons du comité des loisirs de 1 000 \$ chacun, pour un total de 77 348 \$. L'inauguration officielle aura lieu le 5 juin prochain, nous espérons vous voir en grand nombre.
- Encore en 2024, nous avons réussi à renouveler notre entente avec le CISSME pour recevoir la vaccination antigrippale directement ici à Sainte-Hélène, pour notre communauté.
- La Municipalité a participé à l'inauguration du CPE-BC plus grand que nature et de la garderie en communauté située au presbytère.
- CPE-BC Plus Grand que Nature a reçu de la Municipalité un soutien financier pour le verdissement de l'aire de jeux.



Administration et réglementation :

- C'est toujours une grosse année pour la Municipalité, lorsqu'il y a des élections municipales. Le conseil a été renouvelé dans son entièreté pour un autre mandat de quatre (4) ans. Je tiens à remercier particulièrement la présidente et la secrétaire d'élection qui ont consenti énormément de temps pour que tout soit réalisé dans les règles de l'art. Je tiens également à remercier infiniment tout le personnel électoral qui a été disponible pour le jour du vote par anticipation et pour le jour du scrutin, sans votre participation active, motivée et remplie de professionnalisme, cet événement n'aurait pas pu être réalisé avec autant de succès.
- Le conseil a été saisi de deux problématiques au niveau de la vitesse et de la sécurité au cœur du village et dans le milieu plus rural de la 4^e Avenue. Le conseil a autorisé plusieurs mesures, dont notamment l'achat de nouveaux afficheurs de vitesse, des panneaux supplémentaires, du lignage et la mise à niveau de la traverse piétonnière sur la rue Principale.
- À la suite des diminutions de services chez Agiska concernant les services postaux, la Municipalité a fait plusieurs représentations auprès de Postes Canada et d'Agiska pour demander un rétablissement des services. Nous avons aussi demandé de l'aide pour nous représenter auprès de notre député, qui en 2026 nous a demandé de faire un sondage pour prouver le besoin. Nous remercions toutes les personnes ayant répondu au sondage. Espérant que tous ces efforts ne seront pas vains et la Municipalité poursuivra ses démarches dans plusieurs secteurs pour tenter de préserver les services à la population.
- Afin de répondre aux nombreuses obligations, la Municipalité a préparé et adopté seize (16) règlements en 2025. Tous les règlements de la Municipalité peuvent être consultés sur notre site Internet www.sainte-helenedebagot.com, à la section *Administration municipale*, puis à l'onglet *Règlements municipaux*.
- Les membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de 2025 ont étudié plusieurs dossiers afin de faire des recommandations au conseil en matière d'urbanisme.

Photo des membres du CCU avril 2025 : Sarah Leduc, Gaétan Plante, Réjean Rajotte, Michel Daigle, Danielle Pitre, Jonathan Hamel, Pierre Paré.

Absente de la photo : Hélène Dufault.



Au nom de mes collègues et moi-même, je tiens à remercier notre personnel municipal qui met tous les efforts nécessaires à la réussite de l'organisation, des services, des projets et des activités de la Municipalité.



Le personnel est incomplet sur la photo.

L'équipe municipale à la fin de l'année 2025 était composée des ressources suivantes :

Administratif : Micheline Martel, directrice générale, Lucie Chevrier, directrice générale adjointe, Raymond Lessard, inspecteur en bâtiment, Brigitte Gendron, technicienne administrative, Martine Lupien, adjointe administrative, Olivia Bourque, coordonnatrice aux loisirs et Sylvie Vanasse, technicienne en gestion documentaire.

Travaux publics : Charles Gaucher, directeur, Marc Durocher, opérateur en eaux et à la voirie, ainsi que Daven Archambault et Bernard Sammut, journaliers.

Service incendie : Francis Rajotte, directeur, David Lebel, directeur adjoint, Réjean Brouillard et Daniel Plante, capitaines, Hugo Lapierre et Olivier Bourque, lieutenants, Roger Jr Paquette-Althot, Pascal Martin, Maxime Girard, Pier-Luc Martin, Dany Laliberté, Maxime Larose, Olivier St-Georges-Gallant et Dave Desrochers, pompiers, ainsi que Raphaël Rajotte et Maude Desbiens, recrues, de même qu'Amélie Côté-Lambert et Jérémie Caron, préventionnistes et pompiers.

En conclusion de ce résumé de certains aspects de l'année 2025, je confirme qu'ensemble, votre conseil municipal ainsi que les gestionnaires municipaux et toute l'équipe ont démontré une attention particulière dans l'administration des fonds publics, de façon à réaliser les projets, les services et les travaux, tout en permettant de maintenir la bonne santé financière de la Municipalité.

Encore cette année, je vous remercie de votre confiance. C'est un honneur pour moi de représenter notre Municipalité.


Réjean Rajotte, maire



Ce rapport a été déposé à la séance du 5 mai 2026, ensuite diffusé dans le journal *Le Bagotier* et sur le site Internet de la Municipalité au www.sainte-helenedebagot.com.

VERS UNE TRANSITION POUR LES FINANCES MUNICIPALES



C'est avec plaisir que nous accueillons madame France Beauregard au poste d'adjointe à la comptabilité.

Forte de près de 20 ans d'expérience en comptabilité dans des firmes comptables et quelques années au sein d'équipes municipales, nous sommes convaincus qu'elle assumera avec aisance et habileté les fonctions qui lui sont attribuées.

Madame Beauregard succédera au poste de madame Lucie Chevrier lors du départ à la retraite de cette dernière.

Nous lui souhaitons bienvenue parmi cette belle équipe qui compose l'administration!



Le dernier dîner-conférence a eu lieu le 14 mai dernier. L'activité reprendra le 10 septembre prochain.

**Jeudi
28 mai :**

Souper FADOQ du mois : Le souper est servi à 18 h 00, suivi de l'assemblée générale annuelle. Réservation obligatoire auprès de Gisèle Laliberté au 450 791-0304. Par la suite, les soupers reprendront en septembre prochain.

**Mercredi
23 septembre :**

Voyage en autobus au casino de Montréal : Départ à 10 h et retour à 19 h. Spectacle à 14 h « Pour une histoire d'un soir ». Autobus/spectacle à 149 \$. Casino seulement 60 \$ (15 \$ en crédit-jeu). Contactez Lise Laferrière au 450 791-2629.

** Le voyage en autobus du 26 août à Trois-Rivières est complet. **

Nouveau conseil d'administration :

- François Demeule, président et trésorier
- Lise Laferrière, secrétaire
- Denis Bisaillon, administrateur
- Lyne Beauregard, administratrice
- Michel Brouillard, vice-président
- Dominique Perreault, administratrice
- Gisèle Laliberté, administratrice

Nous remercions sincèrement madame Jocelyne Jodoin, qui a été présidente et administratrice pendant les 16 dernières années.

Nous souhaitons la bienvenue à Dominique Perreault et sommes heureux de l'accueillir dans le conseil d'administration.

***Avantages d'être membre FADOQ? Consultez fadoq.ca.**

ANNIVERSAIRES DU MOIS DE MAI

Mme Thérèse Brodeur	1	Mme Louise Lanoie	1	Mme Nicole Raymond	2
M. Robert Thibault	4	M. Gilles Larocque	5	Mme Réjeanne Giroux	7
Mme Cécile Petit Bérard	13	Mme Huguette Lebrun	14	Mme Francine Sabourin	16
Mme Johane Fluét	23	Mme Alice Lussier	26	Mme Lorraine Lanoie	28
Mme Jocelyne Faucher	29	Mme Manon Gingras	29		

Bonne fête!



OFFRE D'EMPLOI

JOURNALIER(ÈRE) AUX TRAVAUX PUBLICS

Temps plein 40 heures/semaine

Horaire flexible, principalement de jour, mais il pourrait y avoir des besoins ponctuels de soir et de fin de semaine.

Responsabilités et tâches

- Faire la surveillance, la maintenance, les réparations ainsi que tous travaux d'entretien préventif que requièrent les réseaux d'égout, d'aqueduc et routier ainsi que les équipements, les immeubles et la machinerie;
- Effectuer les travaux en lien avec le paysagement pour les espaces verts, parcs et terrains de loisirs, tels que aménagement, arrosage, tonte, désherbage, débroussaillage, etc.;
- Effectuer les travaux de déneigement, notamment aux édifices municipaux;
- Faire la maintenance de la patinoire extérieure;
- Effectuer l'entretien ménager des édifices municipaux 1 fois par semaine;
- Monter et démonter différents équipements municipaux selon les saisons (loisirs, activités, etc.);
- Effectuer toutes autres tâches connexes;

Exigences

- Posséder au minimum un secondaire 5 ou l'équivalent;
- Connaître les règles en matière de santé et sécurité et les dangers liés aux équipements et infrastructures des travaux publics;
- La personne recherchée doit posséder les qualités suivantes : ponctualité, autonomie, débrouillardise, polyvalence et jugement et avoir un bon sens de l'observation pour déceler une anomalie ou un problème sur l'équipement ou dans les opérations;
- Cette personne doit aussi posséder des habiletés manuelles, des aptitudes à travailler seule ou en équipe et une bonne capacité à travailler physiquement;
- Posséder un permis de classe 5 est obligatoire. Une classe 3 serait un atout.

Conditions salariales

Entre 25,80 \$ et 33,85 \$ de l'heure, selon expérience.

Admissible au REER collectif et à l'assurance collective après 3 mois.

Entrée en fonction

Immédiat

Transmettre votre curriculum vitae par courriel à dg@sainte-helenedebagot.com ou directement au bureau municipal situé au 421, 4^e Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec), J0H 1M0. Seuls les candidats sélectionnés seront contactés.

LE DÉCOMPTE DE LA SAINT-JEAN EST COMMENCÉ!

Que serait la Saint-Jean-Baptiste sans ses traditionnels feux d'artifice? Encore cette année, la générosité des entreprises, des citoyens de son territoire, des collaborateurs et des partenaires externes permettra de vous émerveiller par ses feux d'artifice. Leur contribution est un signe d'engagement envers notre communauté.

Le conseil municipal et les citoyens vous disent



OR

MICHEL BROUILLARD



OR

PAVAGE DRUMMOND INC.

819-472-4602

PROMUTUEL
ASSURANCE

BAGOT

ARGENT



PIERRE LEMIEUX | DIRECTEUR DES VENTES

VENTE • SERVICE • LOCATION • MACHINE DE BUREAU

5700, rue Martineau, Local 104
Sainte-Hyacinthe (Québec) J2R 1T6

Tél. : 450 773.6600
Télec. : 450 773.5602



info@technidactylo.com
www.technidactylo.com

ARGENT

Excavation
Sylvain Plante
R.B.Q. 8102-7773-03 *et Fils Inc.*
219, Rang Charlotte
Saint-Liboire, Qc JOH 1R0

TERRASSEMENT • TRANSPORT • DEMOLITION
Gravier • Sable • Pierre
Terre à jardin
Terre à gazon tamisée
INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES
ET DE CHAMPS D'ÉPURATION
MARTEAU HYDRAULIQUE ET CONTRÔLE LASER
PEIGNE DE DÉFRICHEMENT • GODET EN V




Sylvain : 450 793-2534 *Bur.* : 450 793-2535



FABRICANT DE MACHINERIE AGRICOLE






G-DION & FILS INC
ET ASSOCIÉS ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN





ARGENT



**Moteur Électrique
BISAILLON**
Tél. : 450-794-2122 Fax: 450-794-5322
courriel: moteurelectriquebisailon@outlook.com
420, STE-ELISABETH - ST-HUGUES, QC J0H 1N0



SERVICES SPÉCIALISÉS REMO
COMMERCIAL & RÉSIDENTIEL
450 791-2209 REMO KESSELRING
servicespecialisesremo@hotmail.com
305, 5^e avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot



ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET SPÉCIALISÉ
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL • AGRICOLE



EXCAVATION
LAFLAMME et MÉNARD
1590, rang Saint-Édouard, Saint-Simon (Québec) J0H 1Y0
Tél 450 798-2344
RBQ : 2734-4415-96 excavationlaflammeetmenard.com

BRONZE

Réjean Rajotte, maire
Ferme J-C et Gaby Belval S.E.N.C.
Ferme Belvadale S.E.N.C.
Dominique Fortin et Johanne L'Écuyer
Luc Déry terrassement inc.
La petite Savoie, ferme maraîchère
L.G. Hébert inc.



Ferme Lépine inc.
Carrière d'Acton Vale Itée
Cyrille Belval
Arthur Roy
Idée Graphik inc.
Marcel Lapierre
Drainage Lazure inc.

Un merci spécial à monsieur André Laramée qui nous permet
d'utiliser une parcelle de son terrain pour le lancement des feux.

LE COMITÉ DES



LOISIRS
STE-HÉLÈNE

VOUS INVITE

Samedi

27 juin 2026

Sainte-Hélène-de-Bagot

célèbre la fête nationale du Québec!

Bénévoles recherchés
pour le service de cantine et de bar
Si vous êtes intéressés, communiquez avec
Olivia Bourque au 450 791-2455, poste 2310

**AUCUNE CONSOMMATION
PROVENANT DE L'EXTÉRIEUR
NE SERA TOLÉRÉE SUR LE SITE**

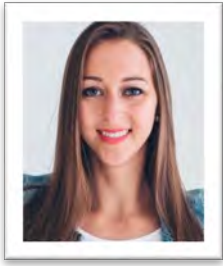
«Où est allé tout ce monde.
Qui avait que'qu' chose à raconter
On a mis quelqu'un au monde
On devrait peut-être l'écouter.»

Serge Fiori

16 h 30 à 20 h 30	16 h 30 à 18 h 30 h	16 h 30 à 22 h
<p>Maquillage, jeu gonflable dans le gymnase Mascottes</p> 	<p>Atelier Satellite</p> 	<p>Souper Hot-dog</p>  <p>Prévoir de l'argent comptant</p>
18 h 30 à 21 h	21 h (1 ^{re} partie) 23 h (2 ^e partie)	22 h 30
<p>Musique et danse sous le chapiteau</p>	<p>Prestation du chansonnier Gilbert Lauzon</p>  <p>sous le chapiteau</p>	<p>Feux d'artifice</p>  <p>offerts par la Municipalité de Sainte-Hélène et ses généreux donateurs</p>
19 h à 21 h		01 h 00
<p>Danse country avec</p>  <p>devant la patinoire</p>		<p>Fin de l'évènement</p>

Prenez note que l'évènement aura lieu même en cas de mauvais temps. | Service de bar et de cantine sur place, au profit du Comité des loisirs Ste-Hélène.

LE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COMITÉ DES LOISIRS 2026-2027

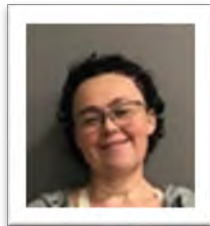


La coordonnatrice des loisirs, Olivia Bourque, est fière de vous présenter le nouveau conseil d'administration du Comité des loisirs Ste-Hélène 2026-2027 :

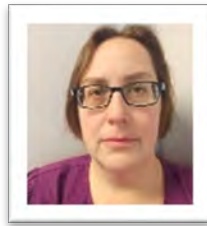
- Denis Bélanger, président
- Josiane Seyer, vice-présidente
- Mélissa Poisson, secrétaire
- Natacha Leduc, administratrice
- Britany Fournier, administratrice



Denis Bélanger



Josiane Seyer



Mélissa Poisson



Natacha Leduc



Britany Fournier

LE COMITÉ DES LOISIRS STE-HÉLÈNE A BESOIN DE VOUS

Le Comité des loisirs organise et coordonne entre autres les festivités des Loisirs en Fête, de la Fête nationale, de la collecte de bonbons d'Halloween, du don de cadeaux, etc. Comme bénévole, s'impliquer dans le Comité des loisirs c'est développer un service de loisirs de qualité et de rassembler la communauté afin créer un milieu de vie agréable.

Les valeurs fondamentales :

- L'écoute
- L'esprit d'équipe
- Le respect
- L'accessibilité
- Le plaisir

Le Comité des loisirs Ste-Hélène, c'est une grande famille! Vous avez le goût de vous impliquer, mais n'avez pas beaucoup de temps? Vous avez une préférence pour une activité en particulier? Pas de problème! Tous les bénévoles sont les bienvenus. Communiquez avec nous dès maintenant au 450 791-2455, poste 2310.

Au plaisir de vous rencontrer!

COURS DE TENNIS 6 À 12 ANS

Cette année, nous avons la chance d'accueillir Alexandre Gervais, enseignant en éducation physique et passionné de tous les sports. Il joue depuis plus de 20 ans et est entraîneur de tennis depuis 2016. Les cours aideront les participants à progresser plus rapidement en travaillant plusieurs aspects du tennis avec des exercices variés, amusants et ludiques.

Quand : Les jeudis, à partir du 2 juillet

Groupe : Minimum 4 personnes et maximum 8 personnes par groupe

Lieu : Terrain de tennis (400, 2^e Rue)

Durée : 6 semaines (2, 9, 16, 23, 30 juillet et 6 août)

Coût : 80 \$ / participant

Horaire par groupe d'âge : 6 à 8 ans : 9 h à 10 h - 9 à 12 ans : 10 h à 11 h

Matériel requis : Raquette, souliers de sport et bouteille d'eau



Crédit photo : Patrick Roger
Photographe

La date limite d'inscription est le vendredi 29 mai 2026. Les places sont limitées! Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site Internet de la Municipalité au www.sainte-helenedebagot.com dans la section *Loisir et vie communautaire*, sous l'onglet *Activités et inscriptions*, puis *Tennis*.

Information : loisir@sainte-helenedebagot.com ou par téléphone au 450 791-2455, poste 2310.

EN MOUVEMENT

PROLONGATION DES INSCRIPTIONS

Bonne nouvelle! Nous prolongeons la période d'inscription pour le camp de jour jusqu'au vendredi 29 mai à 12 h. Il reste encore quelques places pour offrir un été mémorable à vos enfants.

Faites vite! Vous avez jusqu'à la fin du mois pour inscrire vos jeunes.



LES RENDEZ-VOUS GLACÉS 2026

La Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot vous invite à participer aux rendez-vous glacés 2026. Pour l'occasion, le camion de rue Cornet en cavale sera au stationnement du presbytère afin de vous rafraichir :

- Samedi 6 juin de 11 h à 19 h
- Mercredi 17 juin de 17 h 30 à 21 h
- Mercredi 15 juillet de 17 h 30 à 21 h
- Mercredi 19 août de 17 h 30 à 21 h
- Mercredi 9 septembre de 17 h 30 à 21 h

Prendre note que les heures d'opérations du camion de rue sont sujettes à changement en fonction de la température. En cas d'annulation, le rendez-vous sera reporté à une date ultérieure.

On vous y attend en grand nombre!



PARCOURS DES TROUVAILLES

Le Comité des loisirs est fier d'organiser la 5^e édition du parcours des trouvailles de Sainte-Hélène-de-Bagot **le samedi 6 juin et le dimanche 7 juin de 8 h à 17 h.**

Les citoyens sont invités à organiser une vente de garage à l'extérieur de leur domicile. Les locataires d'immeubles doivent demander une autorisation écrite à leur propriétaire. L'affichage est autorisé sur les lieux de la vente seulement 24 h en avance. Aucun permis n'est requis.

Aucune affiche ne sera tolérée sur la voie publique ou le matériel urbain.

Une liste d'adresses sera disponible sur la page Facebook du Comité des loisirs Ste-Hélène sous la publication du *Parcours des trouvailles de Sainte-Hélène 2026*. N'hésitez pas à y ajouter votre adresse en commentaire.



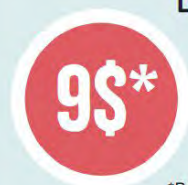


**La Popote
roulante**

Propulsée
par  Desjardins

**POUR LES PERSONNES ÂÎNÉES
OU EN PERTE D'AUTONOMIE
DE LA MRC DES MASKOUTAINS**

**Service de livraison de repas chauds
et de produits congelés à prix abordables**



Les repas chauds
comprennent

soupe
plat principal
dessert

*Prix sujet à changement

**COMMANDE ET LIVRAISON
DU LUNDI AU VENDREDI**

**450 773-4966 POSTE 2
commandes@cabrsh.ca**



Consultez notre calendrier de menus et la liste de nos produits congelés
Une initiative du Centre d'action bénévole Région Saint-Hyacinthe
cabrsh.ca

 **Centre
d'action bénévole**
RÉGION SAINT-HYACINTHE

Tu as entre 13 et 17 ans?

**Tu cherches
du travail?**

On a un projet pour toi!

Appelle-nous pour t'inscrire
à la rencontre d'information :
450 771-4500




espace
carrière

 **COOP D'INITIATION À
L'ENTREPRENEURIAT
COLLECTIF**

 **FONDS
ÉTUDIANT**
solidarité travail du Québec

 **FONDS**
de solidarité FTQ  Québec  FTQ

 **Conseil
québécois
de la coopération
et de la mutualité**

Canada
Secrétariat
à la jeunesse
Québec 

COORDONNÉES

PARTENAIRES PUBLICS ET PARAPUBLICS DE LA MUNICIPALITÉ ET DES CITOYENS

- **Société protectrice des animaux de Drummond (S.P.A.D.)** : 1 855 472-5700 – www.spadrummond.com
- **Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains** : 450 774-2350 – www.riam.quebec
Écocentres : 450 774-2350
 - Saint-Hyacinthe : 1880, rue Brouillette
 - Acton Vale : 68, rue Noël-Lecomte
- **Sûreté du Québec** : 450 778-8500
- **MRC des Maskoutains** : 450 774-3141 – www.mrcdesmaskoutains.ca
(Service d'évaluation, Programme de rénovation, Patrimoine, Cours d'eau, Bandes riveraines, Bassin versant, Famille, Développement social et développement rural, Urbanisme, Permis pour les boisés, etc.)
Transport adapté : 450 774-8810
Transport collectif : 450 774-3173
Développement économique / Saint-Hyacinthe Technopole : 450 774-9000
- **Bureau de poste de Saint-Liboire** : 450 793-4188
Comptoir de services postal de Sainte-Hélène-de-Bagot : 450 791-2666 – 655, rue Principale
- **Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe** : 450 773-8401
École Plein-Soleil : 450 773-1237
SARCA : 450 773-8401 poste 6731

Bonne fête!

PARTENAIRES DU MILIEU POUR LA COMMUNAUTÉ

- **FADOQ** : 450 230-0085
- **Aide aux aînés** :
RADAR (Écoute) : 1 877 658-8509
IMAGES (Maltraitance, détresse et soutien) : 450 502-4395
- **Paroisse et fabrique Sainte-Hélène** : 450 791-2480
Aide alimentaire : 450 513-0829
- **UPA, Ligne travailleurs étrangers temporaires** : 1 888 454-3998



DÉPUTÉS

André Lamontagne, député de l'Assemblée nationale du Québec : 1 800 969-3793



Simon-Pierre Savard-Tremblay, député de la Chambre des communes du Canada : 450 771-0505

DIFFUSEURS SUR LE TERRITOIRE

- **Cablevision** : 1 800 567-6353
- **Maskatel** : 1 877 627-5283
- **Télébec** : 1 888 835-3232
- **Cogeco** : 1 866 921-5792
- **Sogetel** : 1 866 764-3835

Note : Vous devez communiquer avec les compagnies directement pour savoir lesquelles sont disponibles à votre adresse et pour connaître leurs services

PROJETS CLÉ EN MAIN

PROY *INC.*

QUALITÉ SERVICE

450 791-2221

PATRICK ROY, président

865, Paul-Lussier, Sainte-Hélène-de-Bagot, Qc J0H 1M0

Projet clé en main
Pose de portes et fenêtres
Revêtement extérieur
Gestion de projet
Projet domiciliaire
Garantie Maison Neuve
Installation de murs et de planchers préfabriqués

Excavation

Sylvain Plante *et Fils Inc.*

R.B.Q. 8102-7773-03

219, Rang Charlotte
Saint-Liboire, Qc J0H 1R0

TERRASSEMENT • TRANSPORT • DEMOLITION

Gravier • Sable • Pierre
Terre à jardin
Terre à gazon tamisée
INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES
ET DE CHAMPS D'ÉPURATION
MARTEAU HYDRAULIQUE ET CONTRÔLE LASER
PEIGNE DE DÉFRICHEMENT • GODET EN V

Sylvain : 450 793-2534 Bur. : 450 793-2535

Abattoir

L.G. HÉBERT *et fils*

Achats de truies et mâles de réforme

Antonio Filice et Mario Côté
Propriétaires
450 791-2630

428, rue Hébert
Ste-Hélène-de-Bagot

e G-DION & FILS *INC.*

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

154, Saint-Patrice, Saint-Liboire QC, J0H 1R0
PIERRE DION

RÉSIDENTIEL | COMMERCIAL | INDUSTRIEL | AGRICOLE

SANS FRAIS 1 800 808-4481 | www.dionelectrique.ca

AUTOCUEILLETTE

Camerises

172 4^e Rang, Ste-Hélène-de-Bagot

François Demeule et Jocelyne Lanoie
450 230-0085

Surveillez notre ouverture via notre page :

 Camerises Ste-Hélène-de-Bagot

TRANSPORT

Petit

DEGRANDPRÉ

PUITS - POMPES - TRAITEMENT D'EAU

WARWICK | VICTORIAVILLE | DRUMMONDVILLE
1, ROUTE 116 EST | 389, BOUL. DES BOIS-FRANCS N | 5224, BOUL. ST-JOSEPH

819 472-3286
info@groupepedgp.com

GROUPEDGP.COM
RBQ : 8335-7996-13



Érablière
L'Autre
Versan

- Repas de cabane à sucre
- Traiteur froid et chaud
- Produits de l'Érable
- Cuisine du terroir

OUVERT À L'ANNÉE

Hélène Belley & Stephan Roy
350, 4^e rang, Sainte-Hélène-de-Bagot
450-791-2616

PAYSAGEMENT

Lapierre

RBQ 5592-8188-01

450-791-2765
patricklapierre@ntic.qc.ca

Sainte-Hélène-de-Bagot
www.paysagementlapierre.com



Service professionnel et courtois



<p>TRANSPORT</p> <p>EN VRAC Sable, Pierre ou Terre tamisée Site de dépôt (béton et asphalte) ÉPANDAGE DE CHAUX Calciq-magnésienne-dolomitique Service de GPS LIQUIDE Eau potable : Résidentiel (piscine, réservoir, puits...) Agricole (bétail, lavage...)</p>	<p>NOUVEAU</p> <p>Services de location</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bulldozer - Bouteur compacteur - Excavatrice
--	--

1-800-463-0346 • www.transportsylvaingirard.com • transport_s.girard@hotmail.ca





Profitez gratuitement de notre service de livraison dans votre secteur

Médicaments d'ordonnance et en vente libre livrés directement à votre porte.

Joanie Richard
Pharmacienne propriétaire

5950, rue Martineau
Saint-Hyacinthe
450 796-4006
accespharma.com

Accèspharma
par Walmart



Les entreprises Racicot inc.

450 518-4297

Déneigement

- commercial
- résidentiel

Kiosque à la ferme



La petite Savoie
FERME MARAÎCHÈRE

Ouverture Juin 2025

Des fruits et légumes cultivés localement seront disponibles en libre-service directement à la ferme

La Petite Savoie Ferme maraichère



RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - AGRICOLE

DAVID FLUET | PROPRIÉTAIRES
MARTIN FLUET

450 888-1313
780, Paul-Lussier, Sainte-Hélène-de-Bagot
www.dfcoffrages.com

TRAVAUX DE BÉTON

STRUCTURE D'ACIER

CHARPENTE DE BOIS

R00 8335-0858-42



PAVAGE COMMERCIAL & INDUSTRIEL

Pour un service de qualité à bon prix, contactez-nous pour vos réalisations extérieures.

Yves Marois
819 313-0108
ctb@vallieresasphalte.com
vallieresasphalte.com





Judith Racicot
jracicot@lussierchevrolet.com
450 778-1112 poste 260
Cell. : 450 278-2697

SUIVEZ-NOUS SUR



IRRIGATION
MARCEL GIRARD ET FILS INC.

450 791-2431

521, rang Sainte-Hélène, Sainte-Hélène-de-Bagot



337, 3^e rang
Sainte-Hélène
QC J0H 1M0

Débosselage Peinture

- ▷ Anti-rouille ▷ Redressement de châssis
- ▷ Pose de pare-brise ▷ Estimation d'assurance

450.791.2217 FAX: 450.791.2219



Martin Lussier
Courtier Immobilier

Israel Lussier
Courtier Immobilier

Jacob Lussier
Courtier Immobilier résidentiel

RE/MAX
RENAISSANCE
AGENCE IMMOBILIERE

450.230.6667

LUSSIER IMMOBILIER
POUR ÊTRE BIEN CONSEILLÉ!
3100 AVENUE CUSSON - 450-771-7707

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN AGRICOLE

SERVICES SPÉCIALISÉS REMO

COMMERCIAL & RÉSIDENTIEL

450 791-2209 REMO KESSELRING
servicesspecialisesremo@hotmail.com

305, 5^e avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot

LES PETITS MOTEURS ERIC
REPARATION DE PETITS MOTEURS

ERIC BAZINET

819 471-2971
1376, RANG BRODEUR
ST-EUGENE

Fleur de Lys
Clinique d'hygiène dentaire

450 513 2056

SERVICES

- Évaluation générale de la cavité buccale
- Nettoyage dentaire pour toute la famille
- Nettoyage des implants et des prothèses
- Scellants de puits et fissures
- Application de produits désensibilisants
- Blanchiment dentaire (avec ordonnance du dentiste)

Karla Alicia Agurto Seminario
Hygiéniste dentaire

« Soins d'hygiène dentaire professionnels, doux et abordables »

2860 boul Laframboise
SAINT HYACINTHE

Assurances gouvernementales et autres acceptées

RENDEZ-VOUS EN LIGNE

André Lamontagne
DÉPUTÉ DE JOHNSON
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

450 546-3251
Andre.Lamontagne.JOHN@assnat.qc.ca

ALIMENTATION **FAMILLE**
Croteau INC.

Émilie & Daniel Croteau
Épiciers, propriétaires

Marché Ste-Hélène
685 rue Principale
Ste-Hélène de Bagot (Qc) J0H 1M0
Tél. : 450-791-2412 Téléc. : 450-791-2823

MARCHE BONICHOIX

OFFRE D'EMPLOI
PLUSIEURS POSTES DISPONIBLES!

NOS DIFFÉRENTES SUCCURSALES:

- 546 rang 3 (Ste-Hélène de Bagot)
- 3295 boul. Laframboise (St-Hyacinthe)
- 4200 Bernard-Pilon (St-Mathieu de Bevoillé)
- 1901 Raymond Blais (Ste-Julie)
- 615 Sir Wilfrid-Laurier (Bevoillé)
- 181 Boul. de Mortagne (Boucherville)

LES ENTREPRISES ÉRIC MARCHAND



st-hyacinthetechnopole.com



en solide compagnie

pour soutenir les entrepreneurs
de Sainte-Hélène-de-Bagot.

Profitez d'un **accompagnement**
et d'un **service gratuit**
pour propulser votre **projet d'affaires**
commercial ou industriel.

MA BULLE DE LECTURE

Coffret québécois littéraire et gourmand



Des histoires à dévorer, des produits d'ici à savourer - un coffret mensuel unique.

- Lecture adaptée à vos goûts
- Produits d'entreprises québécoises
- Livraison chaque mois, à la maison



À OFFRIR OU À S'OFFRIR !

mabulledgelecture.ca | @mabulledgelecture

Votre garage de confiance !

LAFORCE MÉCANIQUE

450 381-AUTO

Depuis 2014



EN RÉPARATION AUTOMOBILE
ATELIER DE MÉCANIQUE

**ALIGNEMENT
AUTOMOBILE**

MÉCANIQUE GÉNÉRALE
(FREINS, ÉCHAPEMENT, SUSPENSION,
DIRECTION ET BIEN PLUS...)

**CHANGEMENT D'HUILE
TÉMOIN D'ANOMALIE**
(MOTEUR, AIR BAG, ABS, TPMS...)
AIR CLIMATISÉ

VENTE ET INSTALLATION DE PNEUS

ENTRETIEN VÉHICULES ÉLECTRIQUES/HYBRIDES

ENTRETIEN COMPLET DES VÉHICULES

RÉPARATION/CHANGEMENT DE PARE-BRISE

VOITURES DE COURTOISIE



844, rue Paul-Lussier
SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT
450 381-2886

**SITUÉ DANS LE
PARC INDUSTRIEL**

**LUNDI AU JEUDI : 7 h 30 à 17 h 30
VENDREDI : 7 h 30 à midi**



ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN



rcaelectrique.com | 450 791-0114

RÉVEILLEZ VOTRE INTÉRÊT POUR LE REER ET LE CELI

Explorez les possibilités d'une stratégie d'épargne combinée.

desjardins.com/reerceli

Certaines conditions et modalités s'appliquent.



 Desjardins